

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX LE VINGT CINQ MARS (25/03/2010)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 19 Mars 2010, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI Maire, Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Adjoint,
Mme Marie DOURLANT M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme. Eliane BENECH, M. Didier MOTHES, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHES, M Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

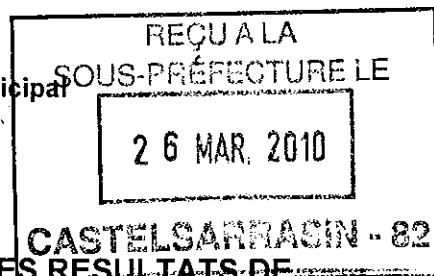
M. Richard BAPTISTE, (représenté par M. REDON), Mme Carine NICODEME (représentée par Mme GALHO), **Conseillers Municipaux**

Etait Absent Excusé : M. Patrice CHARLES, **Conseiller Municipal**

M. SELAM est nommé secrétaire de séance.

14- 25 mars 2010

**BUDGET SERVICE DE L'EAU : REPRISE ANTICIPEE DES
L'EXERCICE 2009.**



Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales introduisant le principe de la reprise anticipée des résultats,

Considérant que le vote du Budget Primitif intervient entre le 31 janvier et le 31 mars 2010,

Vu les états II-1 et II-2 joints au compte de gestion établi par le comptable, ainsi que l'état des restes à réaliser,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 26 Voix Pour et 6 Abstentions (M. ROQUEFORT, Mme ROLLET, M. BENECH, M. GAUTHIER, Mme GALHO, Mme NICODEME)

ACCEPTÉ de reprendre par anticipation, au budget primitif 2010, les résultats de l'exercice 2009 de la manière suivante :

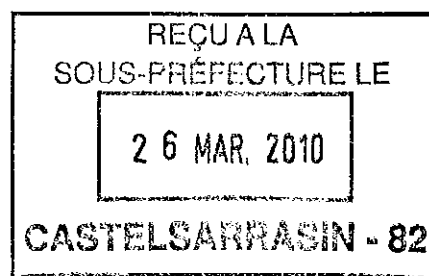
- un déficit de la section d'investissement (001) : **27 719,31 €**
- un besoin de financement des restes à réaliser de : **6 338,80 €**
- un excédent de la section de fonctionnement : **245 142,20 €**
affecté de la manière suivante :
 - compte 1068 : **34 058,11 €**
 - compte 002 : **211 084,09 €.**

Pour copie conforme
Moissac le 26 Mars 2010



Le Maire
Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :



Vu pour être annexé
à la délibération du

28 mars 2010

Le Maire
Jean-Paul NUNZI



RESTES A REALISER

Date 05/01/2010

Page 1

Budget: SERVICE DE L'EAU

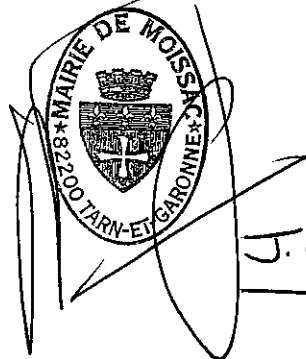
Exercice: 2010

Tous gestionnaires confondus

INVESTISSEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du maire	Vote du conseil municipal	Total
20 IMMOBILISATIONS INCORPOREL		6 338,80			6 338,80
20 Immobilisations incorporelles		6 338,80			6 338,80
2031 FRAIS D'ETUDES		6 338,80			6 338,80
2031		6 338,80			6 338,80
TOTAL SECTION	0,00	6 338,80	0,00	0,00	6 338,80

Moissac, le 05 Janvier 2010

Le Maire:



J.P. NUNZI

REÇU A LA
SOUS-PRÉFECTURE LE
26 MAR. 2010
CASTELSAFRASIN - 82

15203 - SERVICE DES EAUX DE MOISSAC

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

Vu pour être annexé
à la délibération du

25 mars 2010

Le Maire
Jean-Paul NUNZI

11-1

Exercice 2009



	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Revisions budgétaires totales (a)	647 108,38	303 334,78	950 443,16
Produits de recettes émis (b)	275 823,67	249 164,57	524 988,24
Dotations de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	275 823,67	249 164,57	524 988,24
DÉPENSES			
Engagements budgétaires totales (e)	647 108,38	303 334,78	950 443,16
Mandats émis (f)	124 000,60	91 571,22	215 571,82
Annulations de mandats (g)	0,00	26 780,07	26 780,07
Depenses nettes (h = f - g)	124 000,60	64 791,15	188 791,75
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	150 323,07 /	184 373,42 /	336 196,49
(h - d) Déficit			

REÇU LA
SOUS-PRÉFECTURE LE
26 MAR. 2010
CASTELGARNASIN - 82

15203 - SERVICE DES EAUX DE MOISSAC

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 2008	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2009	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2009	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2009
I - Budget principal				
Investissement				
Fonctionnement				
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00
II - Budgets des services à caractère administratif				
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial				
SERVICE DES EAUX DE MOISSAC				
Investissement	-179 542,38	0,00	151 823,07	-27 719,31
Fonctionnement	240 311,16	179 542,38	184 373,42	245 142,20
Sous-Total	60 768,78	179 542,38	336 196,49	217 422,89
TOTAL III	60 768,78	179 542,38	336 196,49	217 422,89
TOTAL I + II + III	60 768,78	179 542,38	336 196,49	217 422,89